



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION ÉLECTION DE LA VILLE HÔTE FAITS ET CHIFFRES MISE À JOUR – JUILLET 2011

PROCÉDURE D'ÉLECTION DE LA VILLE HÔTE DES XXIII JEUX OLYMPIQUES D'HIVER EN 2018

DE VILLE REQUÉRANTE

En tout, trois villes soutenues par leurs Comités Nationaux Olympiques (CNO) avaient soumis une demande pour organiser les XXIII Jeux Olympiques d'hiver en 2018. Ces villes étaient, dans l'ordre du tirage au sort : Munich (GER), Annecy (FRA) et PyeongChang (KOR).

... À VILLE CANDIDATE...

Les villes candidates ont été sélectionnées après examen de leur dossier par un groupe de travail composé de membres du CIO, de membres de l'administration du CIO et d'experts externes. Une évaluation a été faite quant au potentiel de chaque ville requérante d'organiser avec succès les Jeux Olympiques d'hiver de 2018, sur la base de 11 critères techniques :

- Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique
- Infrastructure générale
- Sites sportifs
- Village(s) olympique(s)
- Environnement : conditions et impact
- Hébergement
- Concept des transports
- Sécurité et sécurité
- Expérience passée en matière d'événements sportifs
- Finances
- Projet global.

Le 22 juin 2010 à Lausanne, les villes suivantes ont été acceptées par la commission exécutive du CIO comme villes candidates à l'organisation XXIII Jeux Olympiques d'hiver en 2018 (dans l'ordre du tirage au sort) : Munich (Allemagne),

Annecy (France) et PyeongChang (République de Corée).

Les villes candidates avaient jusqu'au 11 janvier 2011 pour soumettre leur dossier de candidature au CIO.

Les dossiers de candidature ont été analysés dans le détail par la commission d'évaluation du CIO, qui a ensuite visité toutes les villes candidates.

Les dates des visites étaient les suivantes (l'ordre des visites a été fixé selon des considérations logistiques) :

- Annecy : 9-12 Février 2011
- PyeongChang : 16-19 Février
- Munich : 1-4 Mars.

À l'issue des visites, la commission d'évaluation a rédigé un rapport qui a été publié en même temps que le briefing organisé pour les membres du CIO en vue de cette élection (voir ci-dessous). Ce rapport couvre tous les aspects techniques requis pour accueillir les Jeux et a été remis aux membres du CIO pour les aider à choisir la ville hôte. En complément ce rapport a été mis en ligne sur le site web du CIO : www.olympic.org.

Les membres du CIO ont également eu l'occasion de participer à une séance d'information de deux jours avec les villes candidates « Le briefing 2018 pour les membres du CIO », pendant laquelle ils ont reçu une explication complète sur les projets de chacune des villes. Cette séance a eu lieu à Lausanne les 18 et 19 mai 2011.

Une fois le rapport de la commission d'évaluation rendu public, la commission exécutive du CIO dresse la liste finale des villes candidates qui prendront part à l'élection lors de la Session du CIO.



... PUIS VILLE HÔTE

La décision finale quant à la ville hôte des XXIII Jeux Olympiques d'hiver en 2018 sera prise par les membres du CIO lors de la 123^e Session à Durban, Afrique du Sud, le 6 juillet 2011.

COMMISSION D'ÉVALUATION DU CIO POUR LES XXIII JEUX OLYMPIQUES D'HIVER EN 2018

La commission d'évaluation, nommée par le président du CIO en septembre 2010, est composée de membres du CIO, de représentants des Fédérations Internationales (FI), des CNO, des athlètes, du Comité International Paralympique (IPC) et d'experts externes.

La tâche principale de cette commission était d'effectuer une analyse sur le terrain des trois villes candidates.

La commission devait également préparer un rapport contenant ses conclusions, rapport qui fut rendu public le 10 mai 2011.

Composition de la commission d'évaluation du CIO :

- Gunilla LINDBERG (SWE), Présidente de la commission d'évaluation pour 2018, membre du CIO
- Gilbert FELLI (SUI), Directeur exécutif pour les Jeux Olympiques
- Angela RUGGIERO (USA), Membre du CIO et représentante de la commission des athlètes
- Barry MAISTER (NZL), Membre du CIO
- Dwight BELL (USA), Représentant de l'AIOWF
- Tsunekazu TAKEDA (JPN), Représentant de l'ACNO
- Ann CODY (USA) Représentante de l'IPC

Conseillers :

- Simon BALDERSTONE (AUS), Environnement
- Philippe BOVY (SUI), Transport
- John MCLAUGHLIN (CAN), Finances
- Grant THOMAS (USA), Infrastructures

Leur biographie sont disponibles [ici](#)

RÈGLES CONCERNANT LE VOTE

Le vote électronique a été utilisé pour la première fois le 13 juillet 2001, lors de la 112^e Session du CIO à Moscou, pour l'élection de la ville hôte des Jeux de la XXIX^e Olympiade en 2008.

En règle générale, le président du CIO ne participe pas au vote. Le vote se tient à bulletin scrutin secret. La procédure d'élection se déroule dans une salle dans laquelle seuls sont présents les membres du CIO et les personnes autorisées par le président du CIO dans le cadre de leurs fonctions.

Un membre du CIO originaire d'un pays présentant une ville candidate ne peut pas prendre part au vote aussi longtemps que la ville est en lice. Pour 2018, il s'agit de :

Nombre de membres du CIO : **110**

Ne votent pas au premier tour :

Président du CIO, Jacques ROGGE **1**

Ressortissants de l'Allemagne : 2

- [Monsieur Thomas BACH](#)

- [Madame Claudia BOKEL](#)

Ressortissants de la France: 2

- [Monsieur Jean-Claude KILLY](#)

- [Monsieur Guy DRUT](#)

Ressortissants de la République de Corée : 2

- [Monsieur Kun-Hee LEE](#)

- [Monsieur Dae Sung MOON](#)

**Nombre de membres pouvant voter au
premier tour : 103**

- En cas de second tour de vote, les représentants d'un pays dont la ville a été éliminé car elle a reçu le moins de voix peuvent voter.

- Les membres honoraires et membre d'honneur ne votent pas.

À chaque tour, chaque membre du CIO prenant part au scrutin ne peut voter que pour une seule ville. Les votes des membres qui ne participent pas à un tour de scrutin ou qui s'abstiennent,



ainsi que les votes blancs ou nuls, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la majorité requise.

Si, après le premier tour de scrutin, aucune ville n'obtient la majorité absolue des votes exprimés, il est tenu autant de tours que nécessaire jusqu'à ce qu'une ville obtienne cette majorité. La ville qui reçoit le moins de voix quitte la compétition. Le nom de cette ville est immédiatement rendu public et le vote se poursuit.

Si seules deux villes restent en lice, celle qui obtient la majorité des voix est élue.

RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION DE LA VILLE HÔTE

L'élection de la ville hôte des XXIII Jeux Olympiques d'hiver en 2018 se déroulera conformément aux réformes adoptées par la 110^e Session du CIO à Lausanne les 11 et 12 décembre 1999. Ces réformes ont amélioré la procédure d'élection de la ville hôte en clarifiant les conditions requises pour poser une candidature à l'organisation des Jeux ainsi que les responsabilités et obligations de toutes les parties engagées dans la procédure.

Parmi les principaux changements :

- La procédure en deux phases (ville requérante / ville candidate), dont le but est de s'assurer que seules les villes intéressées, et que le CIO juge capables d'organiser les Jeux, sont autorisées à accéder à la phase de candidature, évitant ainsi des dépenses inutiles aux villes qui sont jugées insuffisamment préparées à ce moment-là;
- La suppression des visites des membres du CIO aux villes candidates, ceux-ci pouvant s'appuyer sur une première appréciation des villes durant la procédure d'acceptation et sur le rapport - plus solide - de la commission d'évaluation;
- Le renforcement de l'obligation faite à un CNO d'être un partenaire à part entière du comité de candidature, veillant ainsi à ce que la candidature réponde aux exigences du CIO;

- La signature d'un contrat entre le CIO et chacune des villes candidates, ainsi que leurs CNO respectifs, spécifiant les obligations de chaque partie, le code de bonne conduite applicable et les sanctions en cas de non-respect de ces conditions.

VILLES CANDIDATES 2018 : PRÉCÉDENTES PARTICIPATIONS

Munich

- Jeux organisés: 1972 (Jeux de l'Olympiade)
- Autres candidatures : aucune
- Autres Jeux organisés en Allemagne :
 - Jeux de l'Olympiade: Berlin 1936
 - Jeux Olympiques d'hiver: Garmisch-Partenkirchen 1936

Annecy

- Jeux organisés : aucun
- Autres candidatures : aucune
- Autres Jeux organisés en France :
 - Jeux de l'Olympiade: Paris 1900 et 1924
 - Jeux Olympiques d'hiver: Chamonix 1924, Grenoble 1968, Albertville 1992

PyeongChang

- Jeux organisés : aucun
- Autres candidatures : 2010, 2014
- Autres Jeux organisés en République de Corée :
 - Jeux de l'Olympiade: Séoul 1988
 - Jeux Olympiques d'hiver: aucun

ÉLECTIONS PRÉCÉDENTES

Depuis 1994, année où il a été décidé d'organiser en alternance tous les deux ans les Jeux de l'Olympiade et les Jeux Olympiques d'hiver, l'élection de la ville hôte, qui elle se déroule les années impaires, est devenue un événement majeur dans l'histoire du Mouvement olympique. Cette élection se tient durant une Session du CIO, en général sept ans avant les Jeux.



1988	<p>Élection de Lillehammer (NOR) ville hôte des XVII Jeux Olympiques d'hiver 1994 (pendant la 94e Session du CIO à Séoul). Autres villes candidates: Anchorage (USA),</p>					
	Tours	1	2	3		
	Anchorage	23	22	-		
	Lillehammer	25	30	45		
	Ostersund/Are	19	33	39		
	Sofia	17	-	-		
Östersund/Are (SWE), et Sofia (BUL).						
1990	<p>Élection d'Atlanta (États-Unis) ville hôte des Jeux de la XXVI^e Olympiade en 1996 (durant la 96^e Session du CIO à Tokyo). Autres villes candidates : Athènes (GRE), Belgrade (YOU), Manchester (GBR), Melbourne (AUS), Toronto (CAN).</p>					
	Tours	1	2	3	4	5
	Athènes	23	23	26	30	35
	Atlanta	19	20	26	34	51
	Belgrade	7	-	-	-	-
	Manchester	11	5	-	-	-
	Melbourne	11	21	16	-	-
	Toronto	14	17	18	22	-
1991	<p>Élection de Nagano (Japon) ville hôte des XVIII^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 1998 (durant la 97^e Session du CIO à Birmingham). Autres villes candidates : Jaca (Esp), Östersund (SWE), Aoste (ITA), Salt Lake City (USA).</p>					
	Tours	1	2	3	4	5
	Nagano	21	-	30	36	46
	Jaca	19	-	5	-	-
	Ostersund	18	-	25	23	-
	Aoste	15	29	-	-	-
	Salt Lake City	15	59	27	29	42

1993	<p>Élection de Sydney (Australie) ville hôte des Jeux de la XXVII^e Olympiade en 2000 (durant la 101^e Session du CIO à Monaco). Autres villes candidates : Beijing (CHN), Berlin (All), Istanbul (TUR), Manchester (GBR).</p>					
	Tours	1	2	3	4	
	Beijing	32	37	40	43	
	Berlin	9	9	-	-	
	Istanbul	7	-	-	-	
	Manchester	11	13	11	-	
	Sydney	30	30	37	45	
1995	<p>Élection de Salt Lake City (États-Unis) ville hôte des XIX^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 2002 (durant la 104^e Session du CIO à Budapest). Autres villes candidates : Östersund (SWE), Québec (CAN), Sion (SUI).</p>					
	Tours	1				
	Salt Lake City	54				
	Ostersund	14				
	Sion	14				
	Quebec	7				
1997	<p>Élection d'Athènes (Grèce) ville hôte des Jeux de la XXVIII^e Olympiade en 2004 (durant la 106^e Session du CIO à Lausanne). Autres villes candidates : Buenos Aires (ARG), Le Cap (RSA), Rome (ITA), Stockholm (SWE).</p>					
	Tours	1	2	3	4	5
	Athènes	32	-	38	52	66
	Buenos Aires	16	44	-	-	-
	Le Cap	16	62	22	20	-
	Rome	23	-	28	35	41
Stockholm	20	-	19	-	-	



1999	<p>Élection de Turin (Italie) ville hôte des XX^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 2006 (durant la 109^e Session du CIO à Séoul). Autres villes candidates : Helsinki (FIN), Klagenfurt (AUT), Poprad-Tatry (SVK), Sion (SUI), Zakopane (POL).</p>				
	Tours	1			
	Turin	53			
	Sion	36			
2001	<p>Élection de Beijing (République populaire de Chine) ville hôte des Jeux de la XXIX^e Olympiade en 2008 (durant la 112^e Session du CIO à Moscou). Autres villes candidates : Istanbul (TUR), Osaka (JPN), Paris (FRA), Toronto (CAN).</p>				
	Tours	1	2		
	Beijing	44	56		
	Istanbul	17	9		
	Osaka	6	-		
	Paris	15	18		
	Toronto	20	22		
2003	<p>Élection de Vancouver (Canada) ville hôte des XXI^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 2010 (durant la 115^e Session du CIO à Prague). Autres villes candidates : PyeongChang (KOR), Salzbourg (AUT).</p>				
	Tours	1	2		
	Vancouver	40	56		
	Salzbourg	16	-		
PyeongChang	51	53			
2005	<p>Élection de Londres (Royaume-Uni) ville hôte des Jeux de la XXX^e Olympiade en 2012 (durant la 117^e Session du CIO à Singapour). Autres villes candidates : Paris (FRA), New York (USA), Moscou (RUS), Madrid (ESP).</p>				
	Tours	1	2	3	4
	Londres	22	27	39	54
	Paris	21	25	33	50
	Madrid	20	32	31	-
	New York	19	16	-	-
	Moscou	15	-	-	-

2007	<p>Élection de Sotchi (Fédération de Russie) ville hôte des XXII^{es} Jeux Olympiques d'hiver en 2014 (durant la 119^e Session du CIO à Ciudad Guatemala). Autres villes candidates: PyeongChang (KOR), Salzbourg (AUT).</p>			
	Tours	1	2	
	Sotchi	34	51	
	Salzbourg	25	-	
PyeongChang	36	47		
2009	<p>Élection de Rio (Brésil) ville hôte des Jeux de la XXXI^e Olympiade en 2016 (pendant la 121^e Session du CIO à Copenhague). Autres villes candidates: Madrid (ESP), Tokyo (JPN) et Chicago (USA).</p>			
	Tours	1	2	3
	Rio	26	46	66
	Madrid	28	29	32
	Tokyo	22	20	-
	Chicago	18	-	-

AUTRES INFORMATIONS

[Choix des villes hôtes](#)

IMPRESSUM

ÉLECTION DE LA VILLE HÔTE

Juillet 2011

Une publication du

Pour plus d'informations, contacter :



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne,
Suisse

Centre d'Études Olympiques
Tél. +41 21 621 63 18
Fax +41 21 621 67 18
studies_centre@olympic.org